

Réunion plénière du mercredi 15 mars 2017***Membres présents***

Jan Verhoeve, président, Michel Colinet, Dominique Darte, Michel De Wolf, Catherine Dendauw, Guy Girouille, Lodewijk Goubert, Thierry Lhoest, Henri Olivier, Laurence Pinte, Maria Ploumen, Bergie Van den Bossche, Daisy Vervenne, José Vilain, Kristof Willekens

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants

- Consolidation d'un groupe horizontal – consortium;
- Droits et engagements hors bilan ;
- Montants de l'exercice précédent lors de l'établissement des comptes annuels selon le nouveau modèle ;
- Intégration des obligations de pension dans les comptes statutaires des sociétés belges ;
- Application de l'article 95 AR C.Soc. – Leasing ;
- Associations et fondations – acquisition par le tréfoncier d'un bien immeuble grevé d'un droit d'emphytéose (acquisition du tréfonds) ;
- Définition EBIT/EBITDA après le 1^{er} janvier 2016 ;
- Valeur d'acquisition d'immeubles destinés à la vente ;
- Divergence des règles d'évaluation en cas de transfert transfrontalier du siège ;
- Traitement comptable de *restricted stock units* ;
- Plus-values de réévaluation;
- Vente d'une association momentanée ;
- Publication de la rémunération d'un employé unique.